

Affaires courantes

• (1530)

[Traduction]

LA BOSNIE

M. Reg Alcock (Winnipeg—Sud): Monsieur le Président, je désire présenter la pétition signée par Ayub Hamid, Kalid Igbal, Golam Kibra et 236 autres personnes qui demandent au gouvernement du Canada d'user de son influence auprès des Nations Unies afin que toutes les mesures nécessaires soient mises en oeuvre pour restaurer l'intégrité territoriale de la Bosnie.

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

M. Bob Mills (Red Deer): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter aujourd'hui une pétition portant quelque 1 100 noms d'électeurs de Red Deer.

Les pétitionnaires, en signant la pétition, voulaient faire savoir au gouvernement qu'il était temps, selon eux, de prendre des mesures plus vigoureuses contre les jeunes contrevenants. La Loi sur les jeunes contrevenants comporte de nombreuses faiblesses à l'heure actuelle. Nous devons établir des peines appropriées aux crimes commis. J'ai donc l'honneur de présenter ce document à la Chambre.

LES DROITS DES FOETUS

M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions au nom des habitants de Millgrove, de Carlyle, de Waterdown et de Branchton, dans la région de Hamilton en Ontario.

La première pétition prie le Parlement d'agir immédiatement afin d'élargir la protection assurée aux êtres humains en modifiant le Code criminel afin que les enfants à naître jouissent de la même protection.

LE CODE CRIMINEL

M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest): Monsieur le Président, les signataires de ma deuxième pétition prient le Parlement de s'assurer que les dispositions actuelles du Code criminel du Canada interdisant le suicide assisté soient appliquées rigoureusement et de ne faire aucune modification à la loi qui sanctionnerait ou faciliterait le suicide assisté ou l'euthanasie, active ou passive.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest): Monsieur le Président, les signataires de ma troisième pétition sont en majorité des électeurs de ma circonscription, Scarborough—Ouest.

Les pétitionnaires prient le Parlement de n'apporter à la Loi canadienne sur les droits de la personne ou à la Charte des droits et libertés aucune modification qui laisserait entendre que les relations entre personnes de même sexe ou l'homosexualité sont socialement acceptables, et de ne pas modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne pour interdire la discrimination pour des motifs d'orientation sexuelle.

LA JUSTICE

M. Dick Harris (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, je prends la parole en vertu de l'article 36 du Règlement pour présenter deux pétitions.

La première vient d'électeurs de la région de Burns Lake. Plus de 900 personnes ont signé cette pétition pour signaler leur inquiétude face au système de justice pénale du Canada qui, selon eux, ne permet pas de maintenir la loi et l'ordre dans notre pays. Elles demandent au gouvernement du Canada de réformer le système pour qu'il assure une plus grande protection de la vie et de la propriété au Canada.

LE CODE CRIMINEL

M. Dick Harris (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter ma deuxième pétition, en vertu de l'article 36 du Règlement. De nombreux pétitionnaires habitent une région connue sous le nom de Houston, dans la circonscription de Prince George—Bulkley Valley.

Les pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de conserver sans modification l'article 241 du Code criminel et de maintenir la décision rendue par la Cour suprême du Canada le 30 septembre 1993, qui rejetait la légalisation du suicide assisté ou de l'euthanasie.

LES CARTES DE TUEURS

M. John O'Reilly (Victoria—Haliburton): Monsieur le Président, en conformité de l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter trois pétitions aujourd'hui.

La première m'a été remise par Cathie Raddatz, qui réside dans ma circonscription de Victoria—Haliburton, en Ontario. Cathie a pu recueillir 400 signatures de pétitionnaires qui demandent notamment au Parlement d'interdire l'importation, la distribution, la vente et la fabrication de cartes de tueurs au Canada.

Ma deuxième pétition est signée par de nombreux électeurs de ma circonscription, qui demandent également au Parlement d'interdire l'importation, la distribution, la vente et la fabrication de cartes de tueurs au Canada.

LES JEUNES CONTREVENANTS

M. John O'Reilly (Victoria—Haliburton): Monsieur le Président, j'ai reçu la troisième pétition d'une de mes électrices, Anne Bridgewater, de Harcourt, en Ontario.

Cette pétition, dûment certifiée par le greffier des pétitions, demande humblement au Parlement d'examiner et de réviser nos lois sur les jeunes contrevenants pour que les tribunaux puissent poursuivre et punir les jeunes qui contreviennent aux lois et terrorisent les membres de notre société, que leurs noms soient rendus publics et que le seuil de l'âge soit abaissé de sorte que ces jeunes soient jugés selon la gravité des crimes commis.

[Français]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

M. Bernard St-Laurent (Manicouagan): Monsieur le Président, tout comme mes collègues de Rimouski—Témiscouata, Matapédia—Matane, Gaspé et Charlevoix, je dépose une pétition pour la réintégration de Radio-Canada tout comme c'était auparavant, avant 1990. Il y a eu énormément de pertes à ce niveau-là, au niveau monétaire naturellement, au niveau de la